

Service émetteur : Délégation Départementale des Côtes d'Armor  
Pôle Santé-environnement

Date : Saint Brieuc, le 26 octobre 2018

**ADD. COM. DU MENE**

(0356)

<b>Prélèvement</b>	Type	Code	Nom	Prélevé le :	jeudi 27 septembre 2018 à 12h10
<b>Installation</b>	UDI	001007	SAINT GILLES DU MENE PAR V.LAN	par :	ARS - JEAN CLAUDE VIANNAYE
<b>Point de surveillance</b>	P	0000001613T	HAUT DU BOURG DE SAINT GILLES DU MENE	Type visite :	AUDIV
<b>Localisation exacte</b>	(ECOLE)			Motif :	CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH
<b>Désinfection</b>	Non				

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
Saveur (qualitatif)	2 qualitatif				
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	18,0 °C				25,00
Dispo. intérieur traitement	0 qualitatif				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Ploufragan 2202

(Zoopôle, 7 rue du Sabot BP 54-22440 PLOUFRAGAN Tél : 02 96 01 37 22 Fax 02 96 01 37 50 Responsable : Mme C. PRODHOMME)

Type d'analyse : D2MTX (Code SISE : 00195379)	Dossier : 18-032163-001	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>					
Cuivre	0,004 mg/L		2,00		1,00
Nickel	2,8 µg/L		20,00		
Plomb	<1 µg/L		10,00		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement 00197351)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Ces teneurs en cuivre, plomb et nickel ne sont représentatives que du point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau (réseau intérieur et/ou branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. Ce contrôle a été effectué conjointement à une analyse D1+D2, prévue dans le cadre du contrôle sanitaire (bulletin correspondant adressé en parallèle).

Pour le DGARS, et par délégation  
l'Ingénieur du Génie Sanitaire

*signé*

Carole CHERUEL